



**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU LUNDI 27 MARS 2023**

Séance : 19h00

Lieu : Espace JEAN GABIN à CHAPONNAY

ADMINISTRATION GENERALE	Présentés par
D.2023.16 – 1) Pacte financier et fiscal (PFF) entre la CCPO et ses communes membres	Pierre BALLELIO, Président
D.2023.17 – 2) Modification de la commission Permanente Intercommunale « Mobilités et déplacements » – Modification de la délibération n°2022-75 du 4 juillet 2022	
FINANCES	Présentés par
D.2023.18 – 3) Vote du compte de gestion 2022, budget principal	Mireille BONNEFOY, Vice-présidente déléguée aux finances
D.2023.19 – 4) Vote du compte de gestion 2022, budget annexe Ecole de Musique de l'Ozon	
D.2023.20 – 5) Vote du compte de gestion 2022, budget annexe zone industrielle de Charvas 2	
D.2023.21 – 6) Vote du compte administratif 2022, budget principal	
D.2023.22 – 7) Vote du compte administratif 2022, budget annexe Ecole de Musique de l'Ozon	
D.2023.23 - 8) Vote du compte administratif 2022, budget annexe zone industrielle de Charvas 2	
D.2023.24 – 9) Bilan des acquisitions et des cessions pour l'année 2022	
D.2023.25 – 10) Affectation du résultat du budget principal	
D.2023.26 – 11) Vote du budget primitif 2023 – budget principal	
D.2023.27 – 12) Affectation du résultat du budget annexe Ecole de Musique de l'Ozon	
D.2023.28 – 13) Vote du budget primitif 2023 – budget annexe de l'Ecole de Musique de l'Ozon	
D.2023.29 – 14) Participation 2023 du budget principal au budget Ecole de Musique de l'Ozon	
D.2022.30 – 15) Participation 2023 du budget annexe de l'Ecole de Musique de l'Ozon au budget principal	
D.2023.31 – 16) Vote du budget primitif 2023 – budget annexe zone industrielle de Charvas 2	
D.2023.32 – 17) Dotation de solidarité communautaire 2023	

D.2023.33 – 18) Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2023 et mise en réserve d'une fraction de CFE	Pierre BALLELIO, Président
D.2023.34 – 19) Adhésions à différentes instances pour l'année 2023	
D.2023.35 – 20) Attribution de subventions aux associations et organismes publics pour l'année 2023	
SITOM	Présentés par
D.2023.36 – 21) Vote du produit et des taux de TEOM pour l'année 2023	Pierre BALLELIO, Président
D.2023.37 – 22) Fiscalisation de la redevance spéciale de la commune de Ternay	
D.2023.38 – 23) Fiscalisation de la redevance spéciale de la commune de Chaponnay	
D.2023.39 – 24) Fiscalisation de la redevance spéciale de la commune de Communay	
D.2023.40 – 25) Fiscalisation de la redevance spéciale de la commune de Saint Symphorien d'Ozon	
D.2023.41 – 26) Contrat d'élimination des déchets non ménagers de la CCPO avec le SITOM	
EMPLOI	Présentés par
D.2023.42 – 27) Participation de la CCPO au Fonds d'Aide aux Jeunes en difficulté (FAJ) 2023	Michel BOULUD, Vice-président délégué à l'emploi
D.2023.43 – 28) Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre la CCPO et la Mission Locale Rhône Sud-Est	
ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ECOLOGIQUE	Présenté par
D.2023.44 – 29) Mise en place d'un dispositif d'aide à l'achat de pièges à moustiques tigre pour 2023	Mattia SCOTTI, Vice-président à l'environnement et à la transition écologique
LOGEMENT	Présentés par
D.2023.45 – 30) Convention cadre d'animation entre l'ALTE 69 et la CCPO pour 2023	Nicolas VARIGNY, Vice-président délégué au logement
D.2023.46 – 31) Convention n°2 d'attribution pour une aide à la rénovation thermique dans le cadre de MaPrimeRénov'Sérénité	
D.2023.47 – 32) Garantie partielle d'emprunt octroyée à ALLIADE HABITAT Devès Ouest à Ternay	

Décisions du Bureau :

- N° B10.23 : Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché n° 2022.18.00 relatif à des travaux supplémentaires pour réaliser la purge de structure sous chaussée y compris les réseaux secs dans le cadre de l'aménagement d'un parking avenue du Dauphiné à SEREZIN-DU-RHONE
- Montant : incidence financière de 34 227.00€ HT soit +14.31%, ainsi un nouveau montant de 273 409.25€ HT, soit 328 091.10€ TTC
- Société : ROGER MARTIN RHONE-ALPES

- N° B11.23 : Autorisation de signer l'avenant n°1 au marché n° 2022.38.00 pour un accord cadre à bons de commande de fourniture de matériel de signalisation verticale, afin de modifier la périodicité de révision des prix (semestrielle)
Montant : pas d'incidence financière sur le marché
Société : LACROIX CITY ST HERBLAIN
- N° B12.23 : Autorisation de signer le marché n°2023.05.00 pour le remplacement de deux copieurs dont le contrat de maintenance arrive à échéance au cours du 1^{er} semestre 2023 et l'acquisition d'un copieur supplémentaire
Montant : 8 481 € HT soit 10 177,20 € TTC pour l'acquisition de 3 copieurs ;
0.003 € HT la copie noir et blanc et 0.03 € HT la copie couleur, prix incluant la fourniture des consommables et la maintenance, pour une durée de 5 ans à compter de la mise en service de chacun des copieurs ;
Société : AVENIR BUREAUTIQUE RHONE ALPES
- N° B13.23 : Autorisation de signer le marché n°2023.09.00 pour des travaux de voirie relatifs à la reprise de la chaussée et à la création des trottoirs rue des Fontaines à Simandres
Montant : 213 201.28 €HT soit 255 841.54 €TTC
Société : ROGER MARTIN AURA
- N° B14.23 : Autorisation de signer le marché n°2023.10.00 pour des travaux de voirie relatifs à l'aménagement du parvis de la bibliothèque à Sérézin du Rhône
Montant : 29 813.85 €HT soit 35 776.62 €TTC
Société : ROGER MARTIN AURA

Décisions du Président :

- N°08.23 : Signature d'une convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois
Montant : 1 000 €
Propriétaire : Privé
- N°09.23 : Signature du marché n°2023.04.00 pour la location de la batterie pour le véhicule Kangoo ZE Maxi grand volume confort 7cv
Montant : 696 € HT soit 835.20 € TTC annuel
Société : DIAC LOCATION
- N°10.23 : Signature d'une convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois
Montant : 1 500 €
Propriétaire : Privé
- N°11.23 : Engagement vis-à-vis du protocole d'intention précisant les conditions et modalités suivant lesquelles seront déployées la stratégie de production d'ENR sur le territoire de la CCPO
Montant : /
Collectivité : Département du Rhône
- N°12.23 : Signature d'une convention de travaux concernant les parcelles cadastrées section A n°1579, 1566 et 1770 sise Rue Tony Garnier ZA du Chapotin à Chaponnay permettant le démarrage des travaux avant la signature de l'acte de vente
Propriétaire : Privé

- N°13.23 : Signature d'une convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois
Montant : 1 000 €
Propriétaire : Privé
- N°14.23 : Signature du contrat d'abonnement n°2023.06.00 pour assurer la convocation électronique des élus pour la tenue des conseils communautaires et des commissions de la CCPO
Montant : 3 200 € HT soit 3 840.00€ TTC pour 3 ans
Société : DEMATIS
- N°15.23 : Signature du contrat n°2023.07.00 pour assurer l'entretien des blocs autonomes de sécurité des bâtiments communautaires
Montant : 507 € HT soit 608.40€ TTC annuel
Société : LUMINEM
- N°16.23 : Signature d'une convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois
Montant : 1 000 €
Propriétaire : Privé
- N°17.23 : Signature du contrat n°2023.08.00 pour effectuer une étude de faisabilité pour l'aménagement de l'école de musique de l'Ozon dans le bâtiment de l'ancienne trésorerie à St Symphorien d'Ozon
Montant : 3 000 € HT soit 3 600.00 € TTC
Société : ASB+Architectes
- N°18.23 : Signature d'une convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois
Montant : 1 000 €
Propriétaire : Privé